

L'allègement de la dette peut, le cas échéant, servir d'appoint à des réformes intérieures. Il faudra constamment veiller à la complémentarité de l'aide au développement et de l'allègement de la dette. Ce genre de mesures devrait encourager les investissements dans le secteur privé, qu'ils soient étrangers ou nationaux.

**OBJECTIFS:            Politique économique et commerciale**

- Négocier des règles commerciales multilatérales qui tiennent compte des besoins de la nouvelle économie mondiale, notamment des objectifs environnementaux;
- Défendre nos intérêts particuliers dans les négociations et consultations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales;
- Supprimer les rigidités structurelles du système commercial mondial, en particulier les subventions;
- Inciter les IFI (Banque mondiale, FMI) à adopter des politiques d'ensemble;
- Faire en sorte que les systèmes commerciaux régionaux soient conformes aux structures multilatérales;
- En arriver à un terrain d'entente sur le financement à taux préférentiel, afin de réduire les coûts pour le Canada, tout en reconnaissant la nécessité d'apporter au secteur privé canadien un soutien équivalent;
- Examiner des solutions novatrices au problème de la dette;
- Encourager les économies en transition (Europe centrale, URSS) à adhérer au système commercial international et au système international des paiements;
- Encourager les nouvelles économies (économies asiatiques nouvellement industrialisées, Mexique, Brésil) à se joindre au dialogue économique multilatéral.